



Développer des pratiques bientraitantes auprès d'une personne en situation de dépendance

4 jours 14 heures

Programme de formation

Public visé

- Salarié du particulier employeur
- Salarié en poste au sein d'une structure SAP ou SAD

Le calendrier est consultable à l'accueil de l'IFAP pour connaître nos prochaines sessions disponibles ou sur demande à l'adresse suivante : accueil@ifap.net

Prise en charge spécifique aux salariés du particulier employeur et assistants maternels. Nous consulter.
Pour les salariés de structures : prise en charge possible via l'OPCO de l'employeur. Nous consulter.

Pré-requis

- Être salarié du particulier employeur
OU
- Être salarié d'une structure SAP ou SAD

Objectifs pédagogiques

- Développer des pratiques bientraitantes en adéquation avec le cadre réglementaire en vigueur
- Réagir de manière adaptée face à une situation de maltraitance.

Description / Contenu

- Intégrer les principes de la bientraitance et de la relation d'aide à son projet d'accompagnement personnalisé.
- Développer une démarche de réflexion et de questionnement afin d'améliorer ses pratiques bientraitantes.
- Élaborer une charte de la bientraitance des personnes en situation de dépendance accompagnées à leur domicile.
- Mettre en place des actions permettant de se préserver face au risque d'épuisement professionnel et à des situations à forte charge émotionnelle.
- Agir de manière appropriée face à une situation préoccupante ou à une situation de maltraitance avérée.

Modalités pédagogiques

- En groupe En présentiel ou en classe virtuelle

Moyens et supports pédagogiques

- Vidéo,
- Documents à disposition des apprenants
- Site internet
- Travail collaboratif





Modalités d'évaluation et de suivi

- Tour de table au démarrage de la formation
- Test de positionnement
- Etude de cas
-
- Quiz en fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de stage.

Informations sur l'accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter à :
accueil@ifap.net ou par téléphone au 01.75.44.90.91 pour que nous puissions étudier ensemble la possibilité de vous accueillir dans les meilleures conditions.